



**Communiqué final de la Réunion des Chambres de Commerce et d'industrie d'Afrique et du Monde Arabe à Rabat, au Royaume du Maroc, les 29 et 30 Novembre 2012.**

Sous les auspices de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA) et en collaboration avec la Chambre des Conseillers du Maroc et la Fédération des Chambres marocaines de Commerce, d'industrie et des Services, la Troisième Réunion des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Afrique et du Monde Arabe a eu lieu au siège de la Chambre des Conseillers du Maroc, les 29 et 30 novembre 2012.

La réunion, qui a rassemblé les représentants des parlements, des Chambres de commerce et d'industrie d'Afrique et du Monde Arabe, les représentants des organisations internationales et régionales concernées, les experts et les académiciens, vise à réfléchir profondément sur les moyens d'établir une coopération en matière d'investissement et de partenariat commercial entre les pays arabes et africains ainsi que la promotion de la coopération Sud-Sud.

La réunion a été organisée sous le thème «Les investissements afro-arabes et les échanges commerciaux: L'émergence d'un nouveau pôle économique». Les participants des pays suivants ont pris part à cet événement:

- République du Burundi
- Royaume d'Arabie Saoudite
- République démocratique et populaire d'Algérie
- République Gabonaise
- Royaume de Bahreïn
- République Fédérale du Nigéria
- Etat de la Palestine



- République Arabe d'Egypte
- Royaume Hachémite de Jordanie
- République de Djibouti
- Royaume du Maroc
- République démocratique fédérale d'Ethiopie
- République du Soudan
- République islamique de Mauritanie
- République du Yémen
- République Démocratique du Congo

Des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de l'Institut des études africaines du Maroc, les présidents des chambres de commerce, d'industrie et de services du Maroc, des institutions commerciales, ainsi que les représentants des corps diplomatiques des pays arabes et africains accrédités au Maroc ont pris part à cet événement.

### **Cérémonie d'ouverture:**

La séance d'ouverture a été présidée par M. Abdul Waheed Khawaja, Secrétaire Général de la Chambre des Conseillers du Maroc. Lors de la session, le Dr Mohammed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers du Maroc, a prononcé un discours dans lequel il a chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants. Il a salué les efforts entrepris par l'ASSECAA dans le but de renforcer les relations économiques et commerciales afro-arabes à travers l'engagement des législateurs et des décideurs, les Chambres de commerce et d'industrie, ainsi que les entrepreneurs dans le soutien des efforts visant le renforcement de la coopération économique entre les deux régions.



Il a précisé que la tenue de cette réunion ici à Rabat est la meilleure preuve de la continuité de l'Esprit de la Déclaration de Rabat, qui vise à renforcer les liens de fraternité et de coopération entre les Conseils membres de l'Association.

Il a en outre indiqué que malgré le fait que certains pays africains et arabes ont atteint un taux de croissance économique relativement élevé en raison de la demande mondiale croissante des matières premières importées de pays en développement, cette situation a rarement eu un impact positif sur les conditions socio-économiques vécues par les citoyens des deux régions en raison du faible niveau de la bonne gouvernance et de la corruption endémique, qui ont créé des tensions politiques et qui constituent un terreau fertile pour le terrorisme, le trafic d'êtres humains et de la drogue.

Il a confirmé que l'encouragement des pays arabes et africains producteurs de gaz à investir dans les deux régions peut réduire le chômage; ce qui accélérera leur intégration dans les groupements régionaux, améliorera la compétitivité de leurs économies. Cela permettra aussi aux pays africains et arabes de faire face à la concurrence mondiale et d'assurer l'efficacité de leurs investissements et de leurs activités financières, a-t-il ajouté.

Mr .Biadillah a appelé à l'adoption d'une approche globale pour établir un partenariat stratégique intégré menant à la stabilité socio-économique et à la sécurité en faveur des intérêts des deux régions, de façon à encourager l'investissement ainsi que les flux de capitaux et des marchandises entre les deux régions.

Après cela, Monsieur Karim Ghalab, Président du Parlement du Maroc, a prononcé un discours , dans lequel il a exprimé sa gratitude à l'initiative prise par ASSECAA en organisant cette rencontre qui a rassemblé les chambres africaines et arabes de commerce et d'industrie et des législateurs.

Il a indiqué que la réunion donne aux participants une occasion d'échanger des points de vue sur les défis auxquels les deux régions sont confrontées, ainsi que les moyens de stimuler les échanges commerciaux. Il a souligné l'importance d'intensifier le dialogue basé sur le renforcement de la coopération Sud-Sud pour



faire face aux défis actuels et d'éliminer les obstacles politiques et administratifs entravant le développement les économies des deux régions d'Afrique et du Monde Arabe.

Il a appelé à la diversification des partenariats et à l'examen des moyens qui assurent la promotion des relations commerciales et d'investissement dans le but de diversifier les ressources économiques afro-arabes pour être plus à l'abri des crises économiques mondiales.

Il a expliqué que le Maroc a fait de la coopération afro-arabe une option constitutionnelle en prévoyant un paragraphe encourageant la coopération afro-arabe dans sa Constitution; ce qui témoigne de sa volonté de renforcer sérieusement ses relations avec les pays des deux régions. Il a exhorté l'adoption d'une stratégie participative qui détermine un cadre pour l'émergence d'un nouveau pôle économique entre les pays arabes et africains. Il a également appelé à la tenue des réunions périodiques pour des acteurs socio-économiques dans le but de faciliter l'afflux des capitaux et des investissements par le biais des mécanismes juridiques.

Le Président du Sénat du Burundi et Président en exercice de l'ASSECAA, l'Honorable Mr. Gabriel Ntisezerana, a lui aussi prononcé un discours dans lequel il a souligné que le renforcement des relations commerciales entre les pays des deux régions, en particulier la coopération Sud-Sud, est l'un des objectifs fondamentaux de l'Association qui vise à assurer la dignité pour les peuples des pays arabes et africains.

Il a indiqué que l'engagement des chambres de commerce et d'industrie dans cet événement vise à unifier les efforts en vue d'établir un avenir meilleur pour les pays arabes et africains. Il a confirmé que les thèmes de la réunion sont très importants, en espérant que cette réunion va formuler des recommandations pratiques.

Pour sa part, le Secrétaire Général du ministère marocain de Commerce a abordé les évolutions accélérées que le monde a connues au cours de ces dernières années, notamment les effets de la crise économique mondiale. Il a souligné que le Maroc a



réalisé une série de réformes juridiques tout en créant un climat propice aux investissements en vue d'encourager l'entrepreneuriat.

Il a hautement salué le rôle de premier plan que les chambres de commerce et d'industrie jouent dans le domaine économique, appelant à la mise en application des résolutions et des recommandations qui seront formulées à l'issue de cette réunion ainsi que celles des réunions précédentes.

Pour sa part, Mr. Idris Hawat, Président de la Fédération des chambres de commerce, d'industrie et des services du Maroc, a dans son discours, souligné que les échanges commerciaux afro-arabes sont faibles du fait que les exportations dépendent en grande partie des matières premières , en plus de l'absence de coordination pour l'exportation entre les pays des deux régions.

Il a aussi mis l'accent sur l'importance d'accorder une attention particulière aux investissements afro-arabes et à l'utilisation des matières premières disponibles dans le continent africain en vue de faire avancer les industries arabes.

Il a en outre souligné qu'il est nécessaire de développer les réseaux routiers , les compagnies aériennes afro-arabes et les routes maritimes pour relancer les échanges commerciaux entre les deux régions, exhortant la promotion du partenariat afro-arabe dans le but de créer un équilibre dans l'arène internationale afin de protéger les intérêts communs des pays arabes et africains et d'élever la compétitivité de leurs économies.

Il a clairement indiqué qu'il est devenu impératif pour les secteurs public et privé de s'engager dans l'édification et dans le renforcement du partenariat afin d'améliorer le climat des affaires, d'éradiquer des obstacles à l'investissement ,de faciliter la circulation des marchandises entre les deux régions et d'exposer des opportunités d'investissement offertes pour le secteur privé, en particulier dans les domaines prioritaires dans les deux régions.

Il a abordé les plans de développement élaborés par le Maroc pour soutenir la coopération Sud-Sud dans le but de donner une impulsion à la compétitivité de son économie nationale et de son intégration dans le monde.



Puis, Mr. Abdulwasie Yusuf Ali, le Secrétaire Général d'ASSECAA, s'est également adressé aux participants. Dans son discours, il a souligné que cette réunion vise principalement à réfléchir sur les principaux obstacles au développement de coopération économique et commerciale afro-arabe et à l'expansion des investissements et de vastes ressources qui abondent dans les deux régions.

Il a appelé les participants à réfléchir sur les deux questions principales: la première question est de savoir ce qui devrait être fait pour parvenir à une coopération afro-arabe durable en matière d'investissement; la seconde est de savoir ce qui devrait être fait pour parvenir à une coopération commerciale durable entre les deux régions.

Le Secrétaire Général d'ASSECAA a appelé les Chambres de commerce et d'industrie ainsi que les institutions législatives dans les deux régions de proposer des cadres juridiques nécessaires pour faciliter l'émergence d'un marché économique et commerciale afro-arabe.

### **Sessions de la réunion:**

La réunion a été répartie en deux sessions:

1 - La première session était axée sur la question de la promotion des investissements afro-arabes à la lumière des conditions économiques mondiales actuelles. La session était présidée par M. Charles M'ba du Sénat de la République Gabonaise tandis que Mr. Abdul Qader Qassi du Conseil de la Nation de l'Algérie a été désigné comme rapporteur.

### **Présentation des exposés:**

-Les relations afro-arabes et les perspectives d'avenir, un exposé préparé et présenté par le Dr. Cheikh Khaled Al-Khalifa du Conseil de la Shoora du Royaume de Bahreïn.

-Les investissements marocains en Afrique à la lumière des transformations mondiales, un exposé préparé et présenté par M. Mohammed Al-Shaqandi de l'Institut des études africaines au Maroc.



-Les défis et les perspectives de la construction d'un avenir afro-arabe, un document préparé par le Dr Sami Al-Sayeghi de l'Université de Sanaa (le document a été distribué aux participants).

-Une intervention de Mr. Adel Al-Sheikhi, Expert de l'Agence marocaine de développement des investissements.

Mr. Afif Al-Barhoumi de l'ONUDI a présenté un document de travail sur les défis liés à la coopération commerciale et économique afro-arabe, qui a été préparé par le Dr Hisham Hussein. Mr. Barhoumi a commencé son exposé en posant deux questions: Est-ce que l'Afrique est prête à recevoir les investissements arabes? Est-ce que le monde arabe est prêt à investir en Afrique?

Il a précisé que le besoin en termes d'investissement est le développement du secteur d'entrepreneuriat, une tendance qui est encore nouvelle en Afrique. Il a souligné l'importance de créer des nouvelles sources de financement non traditionnelles pour promouvoir des entreprises pionnières à savoir les projets de petites et moyennes entreprises. Il a appelé à mieux comprendre les problèmes auxquels sont confrontés les peuples des deux régions, qui doivent être motivés pour développer et promouvoir les projets d'entrepreneuriat.

En outre, le représentant de l'ONUDI a appelé à la promotion des investissements étrangers tout en mettant l'accent sur le développement des affaires et d'entrepreneuriat en Afrique, en encourageant les jeunes à investir dans ce secteur et en déterminant les domaines de l'investissement en Afrique.

Il a aussi souligné les défis économiques auxquels les deux régions sont confrontées actuellement et la possibilité de les surmonter et la perspective que ces défis s'aggravent si les pays arabes et africains ne prévoient pas de mécanismes adéquats pour résoudre ces problèmes.

Par exemple, il a indiqué que l'Afrique aurait la plus grande main-d'œuvre au niveau mondial d'ici 2040 (1,2 milliards de personnes), affirmant que le monde



arabe a besoin de créer des opportunités d'emploi pour réduire le taux de chômage qui est le résultat de la surpopulation en Afrique.

Il a souligné que l'Afrique connaît une série de déséquilibres en termes de prix élevés de transport des matières premières, du manque de compétitivité et d'incompatibilité avec les normes internationales relatives aux produits et aux services. Il a noté que l'Afrique constitue la principale source de matières premières indispensables pour les pays développés comme la Chine et le Brésil, dont les importations de ces matières premières sont à la hausse.

L'expert de l'ONUDI a également évoqué quelques faits et chiffres qui justifient l'importance d'établir une coopération commerciale afro-arabe, et a appelé les deux régions à intensifier leurs efforts pour éliminer les obstacles à la réalisation de cet objectif.

Dans son intervention, le Dr Cheikh Khaled Bin Khallifa a fait remarquer que les défis liés à la consolidation des relations afro-arabes ont fait échouer des tentatives sérieuses de groupements économiques au sein des pays du Conseil de Coopération du Golfe et de l'Union du Maghreb Arabe, ainsi que la création d'une zone de libre-échange qui contribuerait à atteindre l'intégration afro-arabe toujours en attente en raison des guerres et de l'hégémonie économique dans ces deux régions.

Il a mis l'accent sur l'importance de renforcer les relations économiques afro-arabes compte tenu du fait que les ressources naturelles sont abondantes dans les deux régions, en citant le cas des pays du CCG (Conseil de Coopération du Golfe) qui sont dotés de ressources énergétiques, tandis que d'autres nations ont une abondance de produits agricoles; ce qui nécessite l'intégration et la réciprocité des intérêts dans le cadre de la coordination complète entre les deux régions.

En outre, Mr. Mohammed Al-Shaqandi de l'Institut Marocain pour les études africaines a, dans son intervention, abordé le cas des investissements marocains en Afrique à la lumière des mutations au niveau mondial. Il a confirmé que la nouvelle situation économique mondiale a vu l'émergence des nouvelles économies en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique; ce qui nécessite une intégration économique afro-arabe pour attirer davantage d'investissements.





Il a souligné que la plupart des pays africains ont connu des taux de croissance plus ou moins modérés en raison du retrait des puissances économiques traditionnelles sur le marché africain; ce qui indique que les entreprises marocaines peuvent servir comme un bon exemple pour la coopération Sud-Sud.

Il a souligné l'importance de mettre l'accent sur les investissements en Afrique afin de diversifier les investissements arabes en général et les entreprises commerciales des pays du Conseil de Coopération du Golfe en particulier.

Pour sa part, Mr. Adel Al-Sheikhi, Expert de l'Agence marocaine pour la promotion des investissements, a affirmé que l'investissement est considéré comme un moteur essentiel pour le développement et la croissance économiques soulignant la nécessité de promouvoir des marchés en vue de faire des profits. Il a dit que malgré le fait qu'il y a encore quelques sensibilités politiques, les bénéfices restent un objectif essentiel.

Il a fait remarquer que les investisseurs cherchent toujours des marchés qui ont besoin de stabilité politique, des engagements de la part des gouvernements, et de la fourniture d'infrastructures de base comme c'est le cas avec le Maroc qui forme un pont afro-arabe pour la coopération économique et commerciale.

Un document sur la coopération économique et commerciale afro-arabe, qui a été préparé par le Dr Sami Al-Siyaghi de l'Université de Sanaa, a été distribué aux participants.

Le document stipule que le climat général de la coopération économique et commerciale afro-arabe indique qu'actuellement il ya plusieurs obstacles sérieux à toute tentative du développement de cette coopération. Il a déclaré que la plupart des obstacles, en particulier ceux résultant des circonstances qui caractérisent les économies des deux régions, ne peuvent trouver de solution qu'à la lumière de la coopération entre elles. En outre, il a déclaré que les obstacles liés à l'orientation des politiques par les personnes en charge de la coopération ne semblent pas si compliqués, car ils peuvent être surmontés dans un temps record seulement si les décideurs politiques ont une réelle volonté d'assurer le renforcement de la coopération entre les deux régions.



De plus, le document explique que toutes les parties concernées devraient considérer sérieusement l'importance de la réactivation du secteur privé et de fournir les moyens adéquats de protéger ce secteur, car il est évident que le renforcement de la coopération mutuelle entre les deux parties ne peut jamais être fait au détriment du secteur privé.

Beaucoup d'interventions ont été faites par les participants qui ont tous mis l'accent sur la coopération économique et commerciale entre l'Afrique et le Monde Arabe. Les délibérations ont porté sur les propositions suivantes:

- Un appel lancé pour l'investissement au Soudan, pays qui est doté d'abondantes ressources naturelles dans l'agriculture, les rivières et les mers; sans parler des mesures incitatives accordées aux investisseurs par le Gouvernement du Soudan.
- Nécessité de mettre l'accent sur l'aspect législatif en vue d'attirer les investissements par l'amélioration des systèmes juridiques comme étant une garantie et un catalyseur pour l'investissement selon un conseiller économique du Conseil Shoora de Bahreïn
- Nécessité d'établir une base de données en vue d'aider les investisseurs et les gouvernements à identifier leurs propres priorités et leurs besoins, ainsi que le type de projets d'investissements qui peuvent être mis en œuvre dans chaque pays, en plus de l'édification de l'infrastructure essentielle, comme les routes, les ports et les banques, ainsi que la facilitation des procédures d'entrée pour encourager l'entrepreneuriat et de donner une priorité à la sécurité alimentaire, selon le Représentant de la Palestine.
- Nécessité d'étendre les activités de l'ASSECAA en s'ouvrant aux organisations comme la Ligue Arabe, l'Union Africaine et la Fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Pays arabes, et dans le même ordre d'idées, mettre l'accent sur le rôle des médias dans la traduction effective des recommandations de l'Association en engageant les acteurs politiques qui sont les décideurs (le Représentant de la Jordanie).



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS EQUIVALENTS  
D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

- Obligation de surmonter tous les obstacles liés à la communication entre les arabes et les africains en vue de faire avancer la coopération Sud-Sud (selon un Expert marocain sur le commerce international).
- Nécessité de lier le développement à la promotion de la sécurité en réduisant l'intensité des conflits et des différends qui constituent une grave menace pour la souveraineté et la stabilité de plusieurs pays (Représentant de l'Algérie).

Aussi le Rapporteur de la session a lu un discours de Monsieur Mohammed Weld Mohammed Mahmoud, Président de la Chambre nationale de commerce et d'industrie sur la relance de la Fédération maghrébine des chambres de commerce et d'industrie.

Le discours stipulait que «suite à la réunion tenue par les présidents des chambres de commerce et d'industrie des pays du Maghreb, en marge de la réunion organisée à Beyrouth en 2012 par la Fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Etats arabes, il a été convenu que la Fédération des chambres de commerce du Maghreb soit relancée».

A cet égard, le Président de la Chambre mauritanienne de commerce et d'industrie a pris l'initiative d'accueillir la réunion de la dite Fédération à Nouakchott dans les prochaines semaines.

2 - La deuxième session a traité de la «Promotion des échanges commerciaux afro-arabes visant l'émergence de nouveaux pôles économiques». Mr. Abdul Halim Al-Tamimi, Président de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de la Palestine, a été désigné comme Président de la session tandis que Mr. Mohammed Auzi, Président de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Khanifra a été nommé comme Rapporteur.

## Présentation des exposés

- L'exposé sur « la Promotion du commerce afro-arabe » présenté par le Dr. Azza Moursi du Programme ONUDI au Moyen Orient et dans le Monde Arabe.



- Un document sur l'Echange commercial afro-arabe présenté par Mr. Ghufran Ezzuddin, Professeur au Collège des sciences socio-économique et juridiques de Rabat, qui est en charge de la Chaire de l'OMC au même collège.

- Un exposé présenté par Mr. Zuhair Al-Turaiki, Expert au Centre marocain pour la promotion des exportations au Maroc.

Durant les séances, Dr. Ghufran Ezzudin a abordé les questions sur le développement des stratégies de coopération que les pays en développement ont connu au cours des dernières décennies, ainsi que les changements économiques liés à la mondialisation et à l'émergence des nouveaux pays industrialisés. Il a affirmé que l'exploitation de ces changements économiques mondiaux de la part des pays arabes et africains est encore limitée. Mr. Ezzudin a donc émis les recommandations suivantes:

- Nécessité de renforcer les relations bilatérales et multilatérales entre l'Afrique et le Monde Arabe.

- Faire face aux problèmes structurels et adopter une politique économique à long terme.

Dans son intervention, Dr. Azza Moursi a donné une brève présentation sur les activités que l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) est entrain d'effectuer dans les pays d'Afrique et du Monde Arabe. Elle a aussi mis l'accent sur la compétitivité des produits qui sont en mesure de pénétrer le marché international.

Elle a souligné la nécessité de développer les moyens de production en respectant les normes internationales, l'augmentation des investissements, l'amélioration des programmes de qualité et la mise en place des infrastructures adéquates par les pouvoirs publics.

Elle a aussi indiqué que la pauvreté afflige en grande partie les femmes, appelant à la mise en œuvre d'une stratégie effective visant à faire face à ce problème.



Mr. Mohammed Lazem, vice-président de la Chambre Egypto-marocaine de commerce s'est adressé aux délégués. Dans son discours, Lazem a mis l'accent sur l'étroitesse des relations économiques afro-arabes ainsi que la difficulté de mouvements au sein des deux régions. Pour faire face à ce problème, il a suggéré que les parties impliquées doivent donner une attention particulière sur la disponibilité des moyens de transport, la facilitation des procédures de visa, la mise en place des entreprises mixtes afro-arabes et la réalisation des projets d'investissement dans l'agriculture et dans l'industrie. Il a enfin appelé à l'adoption d'une législation afro-arabe visant à attirer les investissements.

Monsieur Zuhair Al-Turaiki, Expert du centre marocain pour la promotion des exportations, a aussi prononcé un discours dans lequel il a mis l'accent sur les secteurs prometteurs qui pourraient contribuer à la réalisation de l'intégration économique d'Afrique et du Monde Arabe (industries alimentaires, l'immobilier, l'industrie pharmaceutique, le textile et le cuir, ainsi que les industries mécaniques et de l'information). Il a également donné un aperçu sur les activités de marketing les plus importantes réalisées par le centre dans les pays arabes et africains.

Après ces présentations, Mr. Mohammed Auzi, Président de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de la région de Khénifra au Maroc, s'est adressé aux participants, expliquant que certains pays arabes et africains sont dotés de ressources naturelles diverses, mais, dit-il, les populations de ces pays souffrent encore de la pauvreté. Il a souligné l'importance de l'élaboration d'une stratégie de profit pour encourager les investissements et pour faciliter la circulation des personnes et des fonds.

Le Représentant des hommes d'affaires soudanais s'est lui adressé aux délégués, exprimant sa gratitude au peuple et au gouvernement du Maroc pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui ont été accordées aux participants. Il a également remercié le Président de la Chambre des Conseillers ainsi que le Président de la fédération marocaine des chambres de commerce, d'industrie et de services pour avoir abrité la réunion. Il a proposé d'encourager le secteur des



télécommunications et de la réforme du système bancaire pour que les relations économiques afro-arabes soient renforcées.

En réponse à une invitation du Président de la fédération des chambres de commerce et d'industrie de la Palestine aux représentants des chambres de commerce et d'industrie du Maroc à se rendre en Palestine, M. Idris Hawat, Président de la Fédération marocaine des chambres de commerce, de l'industrie et des services, a clairement fait remarquer que le Maroc dispose de 28 chambres de commerce, 864 membres et 24 conseillers. Il a indiqué qu'il avait déjà visité Hébron, exprimant sa fierté pour la banlieue d'Al-Magharebah à Jérusalem. Il a confirmé qu'il était prêt à visiter la Palestine, en indiquant que la visite sera effectuée suite à des projets entrepris en Palestine.

## **Recommandations**

Après les délibérations, les participants ont formulé des recommandations suivantes:

- Nécessité d'exploiter les groupements économiques existants dans les pays d'Afrique et du Monde Arabe pour que les pays arabes établissent les projets industriels, agricoles et de services en partenariat avec les pays africains.
- Encourager les pays arabes et africains à mettre en place des infrastructures dans les différents secteurs de développement afin d'encourager les investissements nationaux et attirer les investisseurs étrangers, y compris les Arabes qui ont des fonds excédentaires.
- Mettre en application la majorité des recommandations et des résolutions des différentes réunions liées au commerce extérieur et l'investissement au niveau africain et arabe.
- Clarifier toutes les législations liées à l'encouragement d'investissements ainsi que les mesures incitatives pour les investisseurs.



- Faciliter les procédures administratives relatives à l'envoi de fonds de la part des investisseurs opérant dans les pays arabes et africains.
- Mettre en place des politiques économiques et financières pour s'assurer du bon traitement pour les investisseurs.
- Mettre en place des réseaux pour stimuler une communication régulière et institutionnelle avec les acteurs des secteurs privés d'Afrique et du monde Arabe.
- Agir pour une meilleure coordination des institutions économiques et financières concernées en vue de soutenir la coopération afro-arabe.
- Interpeller les décideurs afro-arabes à assouplir les restrictions sur le renforcement des relations commerciales entre l'Afrique et le Monde Arabe ainsi que le développement de la dynamique en matière d'investissement au sein des deux régions.
- Donner une attention particulière à la création des centres d'information et de bases de données pour le bénéfice des hommes d'affaires et des investisseurs.
- Appeler les pays concernés à offrir des conditions politiques et juridiques nécessaires à la promotion du commerce afro-arabe et d'un pôle d'investissement.
- Relancer l'Institution afro-arabe pour le financement et l'investissement proposée par le Koweït lors de la 10<sup>ème</sup> Session de la Commission permanente pour la Coopération d'Afrique et du Monde Arabe.
- Mettre en place des centres d'arbitrage et de conciliation au sein des chambres de commerce et d'industrie afro-arabes et renforcer leurs rôles dans la résolution des différends qui pourraient éclater parmi les hommes d'affaires dans ces pays.
- Réduire les restrictions douanières et faciliter leurs procédures afin d'encourager les échanges commerciaux entre l'Afrique et le monde arabe, en tenant compte des intérêts des secteurs productifs.



-Améliorer le climat d'investissement dans les pays arabes et africains ainsi que la communication entre les chambres de commerce et d'industrie d'Afrique et du monde arabe.

- Se préparer à la création progressive de la zone afro-arabe de libre-échange, en tenant compte des intérêts des deux régions.

- Impliquer le secteur privé pour jouer un rôle vital dans la sensibilisation des parlements nationaux à adopter des lois nécessaires qui encouragent et protègent les investissements et les flux de capitaux.

- Impliquer également le secteur privé dans l'initiative de mettre en place des foires commerciales conjointes et dans la tenue des réunions et de conférences pour l'investissement et le marketing touristique.

- Mettre en place des procédures conjointes pour coordonner les politiques de commerce et d'investissement en Afrique et dans le Monde Arabe.

- Bâtir les capacités institutionnelles efficaces pour faciliter l'investissement et stimuler les relations commerciales afro-arabes.

- Développer la construction et l'entretien des infrastructures pour faciliter le transport des produits entre les pays arabes et africains à un coût minimum.

- Renforcer les mesures déjà prises dans plusieurs pays arabes et africains sur l'amélioration du climat d'investissement, de diffuser l'information sur l'investissement dans les deux régions, d'améliorer la gouvernance et des institutions juridiques et le respect des droits de propriété.

- Adopter les mesures productives conformes aux normes internationales en vue d'améliorer la compétitivité.

-Prendre les mesures nécessaires pour encourager le secteur privé à jouer son rôle dans le soutien des investissements et dans la réactivation des échanges entre les pays arabes et africains.





- Prendre les dispositions nécessaires pour assouplir les barrières douanières et éliminer les obstacles non tarifaires entre les pays arabes et africains.
- Encourager les pays arabes et africains producteurs de pétrole à investir dans des entreprises qui dépendent des techniques de production bien étudiées permettant la diversité économique et l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les pays d'Afrique et du Monde Arabe.
- Consentir des efforts pour la ratification des normes internationalement reconnues conformes à l'environnement économique des pays d'Afrique et du Monde Arabe.
- Encourager les institutions financières arabes pour le développement visant à financer les petits et moyens projets dans les pays africains, notamment les entreprises agricoles, en vue de combler le déficit alimentaire.
- Soutenir les relations au sein des chambres afro-arabes de commerce, d'industrie, d'agriculture et des services en vue de promouvoir l'investissement et les échanges commerciaux.
- Mettre en place un mécanisme de financement accru ou ajuster le mécanisme existant dans l'approvisionnement des fonds supplémentaires pour le financement de la coopération afro-arabe dans le domaine de l'investissement et du commerce en consultation avec les institutions financières arabes de développement, notamment la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).
- Créer un partenariat afro-arabe intégré qui jette les bases de la promotion des programmes de développement durable visant à accroître la contribution des énergies renouvelables et le développement du secteur de l'électrification rurale et de renforcer l'énergie électrique dans les pays africains et arabes.
- Créer un mécanisme de financement capable de financer des grandes entreprises mixtes avec des possibilités techniques et économiques avec pour but de



promouvoir des entreprises appartenant exclusivement aux arabes et aux africains (système d'indigénisation).

- Inciter les entrepreneurs à identifier les vastes opportunités d'investissement disponibles en Afrique et dans le monde en général.

-Renforcer les relations et la coopération dans l'industrie et le commerce, et échanger des informations et des statistiques sur les activités économiques et les pratiques optimales d'investissement dans les deux régions.

- Faire l'échange des données juridiques qui relèvent des activités économiques au service de la promotion du commerce et d'investissement.

- Promouvoir l'échange de visites et d'invitations à des foires commerciales et à des campagnes de marketing pour les activités organisées par les deux régions.

- Promouvoir la formation et la diffusion des connaissances et de l'expertise dans les domaines d'action commune.

- Inciter les institutions de commerce et d'investissement de faire usage des diverses opportunités et avantages en matière d'investissement offerts en Afrique et de développer la participation arabe à la promotion des énergies renouvelables et de nouvelles entreprises industrielles dans les deux régions.

-Encourager la mise en place de projets d'investissement et le renforcement de la coopération économique en partenariat avec les sociétés arabes et ouvrir de nouvelles perspectives pour les investissements des deux régions.

-Renforcer la coopération économique et l'investissement dans les petites et moyennes entreprises.

- Prendre des initiatives sérieuses pour l'identification des évolutions économiques et pour la création d'un environnement propice à l'investissement dans les deux régions.



-Accroître les échanges commerciales afin d'identifier les derniers développements relatifs aux opportunités d'investissement disponibles dans les deux régions d'Afrique et du Monde Arabe et d'organiser des foires commerciales communes en coordination avec les fédérations des chambres de commerce.

- Accroître l'échange d'informations sur les développements économiques dans chaque pays, identifier les projets prévus, les conditions et les modalités d'engagement des entreprises et intensifier la communication dans le secteur privé des deux régions afin d'examiner la possibilité de la coopération dans la mise en place des entreprises communes.

- Promouvoir le commerce transfrontalier en améliorant les procédures d'entrée et de sortie des produits dans les pays africains et arabes, en éliminant les barrières douanières et en mettant en place des organisations commerciales efficaces, capables de sensibiliser les pouvoirs publics de la nécessité d'effectuer des réformes.

-Encourager les gouvernements et les parlements d'Afrique et du Monde Arabe à introduire des réformes radicales dans les lois relatives aux flux de commerce et d'investissement financiers.

**Secrétariat Général d'ASSECAA**

**Rabat**

**le 30/11/2012.**